

N°ENV/2023/76

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	20 septembre 2023	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	20 septembre 2023	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 38 Votants : 47

Séance du 26 septembre 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-six septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE
Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Mme Evelyne TRESCARTES
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Michèle BARRY, pouvoir à Mme Bernadette MONNIER
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
M. Nicolas DEILLER, pouvoir à Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
M. Éric APFFEL
M. Laurent CHAT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laurence MARCHAND

Objet : CONVENTION RELATIVE À LA PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES MÉNAGERS (DEEE) AVEC L'ÉCO-ORGANISME ÉCOLOGIC.

ENV/2023/76

Conseil communautaire du
26 Septembre 2023

Objet : CONVENTION RELATIVE À LA PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES MÉNAGERS (DEEE) AVEC L'ÉCO-ORGANISME ÉCOLOGIC.

(voir contrat en pièce jointe).

VU la délibération FIN/2022/85 en date du 17 novembre 2022, portant sur le projet de « Contrat relatif à la prise en charge des déchets d'équipements ménagers (DEEE) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention »,

VU l'acte constatant la cessation de la convention de collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers version 2021 avec OCADEEE,

CONSIDÉRANT que la société Écologic a été agréée par les pouvoirs publics en date du 4 mars 2022 en qualité d'éco-organisme de la filière élargie des producteurs pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2027,

CONSIDÉRANT que le cahier des charges prévoit notamment que les soutiens soient directement versés par l'éco-organisme Écologic à la Communauté de Communes du Jovinien et non plus par un Éco-organisme coordonnateur (OCAD3E) comme c'était le cas auparavant.

VU la Commission des Finances et la Conférence des Maires du 18 septembre 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 47

Contre : 0

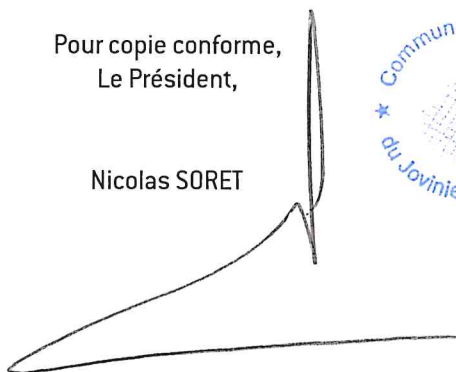
Abstention : 0

-APPROUVE ET SIGNE la convention relative à la prise en charge des Déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers (DEEE) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation, version juillet 2022, pour la période du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2027, avec l'éco-organisme Ecologic,

-AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents afférant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

